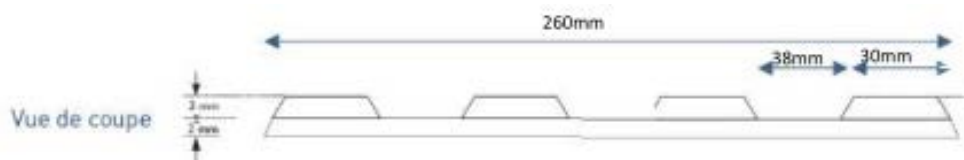


## Bande d'aide à l'orientation ACCESSI'GUIDE – Trio et Quatro

### Descriptif du produit

La bande d'aide à l'orientation Access'guide Extérieure, compatible à la norme NF-P98-352, est un produit qualifié pour marquage routier. Elle se pose sur tous supports en extérieur, par enduit à froid. Livrée en rouleaux de 6 mètres, elle permet une pose avec peu de raccords.



### Fonctionnalités

Les B.A.O sont utilisées pour créer un cheminement entre différents points Stratégiques, par exemple entre l'entrée d'un bâtiment et l'accueil. Elles sont également très utiles dans les espaces vastes où aucun repère au sol n'est disponible. Selon la norme NF-P98-352, on posera au choix, soit une bande unique constituée de 3 rails (4 nervures), ou deux bandes constituant un couloir de 2 rails (3 nervures).

### Caractéristiques techniques

- Composition : Résine méthacrylique armée d'une fibre de verre.
- Dimensions : longueur = 6000 mm / largeur = 260 mm (Quatro) 190 mm (Trio).
- Epaisseur sur relief : 5 mm
- Dureté shores A : 85
- Résistance déchirure : 10kN/m
- Résistance abrasion : 25mm<sup>3</sup>
- Résistance UV : excellente
- Coef. SRT : 0.55

| Dimensions  | Blanc        | Noir         | Nombre de Rails |
|-------------|--------------|--------------|-----------------|
| 26 cm x 6 m | Réf. : 71255 | Réf. : 71253 | 3               |
| 19 cm x 6 m | Réf. : 71256 | Réf. : 71254 | 2               |

## Procédure d'installation

### Pose

- La bande de guidage se pose uniquement en extérieur, sur tout type de support, par collage à froid en utilisant la colle MEDIACOLLE (réf. 71 482).
- La colle est appliquée sur support propre et sec et dans des conditions de température extérieure comprise entre 5 et 35 °C.
- La procédure d'installation est la suivante :
  - délimiter la surface avec du scotch de masquage ;
  - appliquer la colle sélectionnée sur le support ;
  - retirer le film bleu de protection au dos de la bande ;
  - positionner la bande sur le support encollé.
  - Délai de remise en service de 5 à 15 minutes.

## Normes et réglementations

- Arrêté du 1er août 2006

« Le revêtement du cheminement accessible doit présenter un contraste visuel et tactile par rapport à son environnement. A défaut, le cheminement doit comporter sur toute sa longueur un repère continu, tactile pour

le guidage à l'aide d'une canne d'aveugle, et visuellement contrasté par rapport à son environnement pour faciliter le guidage des personnes malvoyantes. »

## Gamme de produits

- Couleur de base : blanc, noir.
- Autres couleurs sous condition.

### Conditions de stockage et d'usage :

- Stocker dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité.
- Manipuler à une température comprise entre +10°C ET +25°C